



CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉNERGIE UN GOUVERNEMENT ISOLÉ DANS SA VOLONTÉ D'AUGMENTER LES OBJECTIFS DE CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Le Conseil Supérieur de l'Énergie a débattu le 9 juillet de plusieurs textes relatifs aux Certificats d'Économie d'Énergie (CEE).

Rappelons que ce dispositif, créé en 2006 repose sur une obligation de réalisation d'économies d'énergie imposée par les pouvoirs publics aux vendeurs d'énergie.

Ceux-ci doivent ainsi promouvoir activement l'efficacité énergétique auprès des consommateurs d'énergie : ménages, collectivités territoriales ou professionnels.

Ce mécanisme fait l'objet de critiques récurrentes liées à son coût, aux fraudes et au démarchage abusif dont il est l'objet, et à la qualité des prestations réalisées.

Ces phénomènes se sont accentués avec la volonté du Gouvernement de multiplier par deux ces objectifs lors de la quatrième période portant sur les années 2018-2020. Car **ces objectifs ont un coût pour les consommateurs** puisque tout cela est répercuté dans les prix que ce soit le gaz ou l'électricité, dans les tarifs réglementés (TRV) ou les offres de marché ou encore sur les carburants.

Dans ce contexte, les organisations d'employeurs et plusieurs associations de consommateurs dont l'AFOC (Association Force Ouvrière des Consommateurs) avaient signé il y a quelques mois un courrier commun demandant au Gouvernement de prolonger d'une année la 4^e période et ceci sans augmenter pour cette année supplémentaire les objectifs afin de préserver le pouvoir d'achat des Français.

Cette démarche était soutenue par la Commission de Régulation de l'Énergie qui avait souligné que **l'impact du coût des CEE était déjà en 2019 de 1,7% pour les TRV gaz et de 1,3% pour les TRV électriques.**

Elle prônait donc une non-augmentation des objectifs pour cette année supplémentaire, soulignant que toute augmentation aurait un nouvel impact sur les factures des ménages.

Dans son intervention, FO Énergie et Mines a soutenu les consommateurs, en rappelant que **ces objectifs étaient irréalistes** et que cela s'inscrivait dans une fuite en avant dont chacun a pu mesurer ces derniers mois les résultats.

FO a rappelé aussi que **le Gouvernement serait responsable de toute nouvelle augmentation des TRV** et a dénoncé les récentes attaques du Ministre de Rugby contre les salariés.

En dépit de cette opposition quasi unanime, à l'exception d'une ONG qui voulait encore augmenter ces objectifs, le Ministère a conditionné la prolongation d'un an de la quatrième période à une augmentation des objectifs assignés. **Il a ainsi témoigné de son absence totale d'écoute.**

Face à cela, le Conseil Supérieur de l'Énergie a pris le total contrepied de la position du Ministre et a voté, avec le soutien de FO, un amendement prolongeant la quatrième période sans augmentation des objectifs.

Le CSE a donc finalement adopté ce texte dans des termes contraires à la position du Gouvernement.

Même si le CSE n'émet qu'un avis, c'est là le signe que le Ministre **DE RUGY est totalement isolé et qu'il ne peut compter que sur le seul soutien de ses acolytes d'ONG**, qui sont dans des logiques purement idéologiques.

À la vérité, le Gouvernement ayant probablement renoncé à l'augmentation de la taxe carbone, il essaye de **recupérer ce qu'il peut par d'autres moyens**. Les CEE en sont un des éléments et ils se traduiront par de nouvelles **hausse sur l'énergie pour les Français**.

Personne ne doit être dupe et chacun devra assumer ses responsabilités !